

Dossier de presse



Inauguration du service commun de restauration des lycées Belin et Munier

VESOUL (70)

Mardi 16 décembre 2025



CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Présentation générale du projet	4
La Région Bourgogne-Franche-Comté et les lycées	9



Communiqué de presse

Inauguration du service commun de restauration des lycées Belin et Munier de Vesoul (Haute-Saône)

Mardi 16 décembre 2025, à Vesoul (Haute-Saône), Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Raynald INGELAERE, proviseur du Lycée polyvalent Edouard Belin, et Jean-Marie MICHOUPLIER, proviseur du lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) Etienne Munier, inaugurent le service de restauration commun aux deux établissements.

Le coût de cette opération, financée par la Région, s'élève à près de 7 M€.

Le service commun de restauration représente une surface construite de près de 2000m² avec une capacité d'accueil de 1 300 repas pour le service du midi.

En marge de cette opération, la Région a également doté les établissements de nouveaux logements de fonction. Ces 12 logements sont de type T4/T5 d'environ 100 m² (hors stationnement et cave), soit une surface globale construite de 1 200 m².

Globalement, la Région a donc investi plus de 11,6 M€ au bénéfice de ces deux lycées, dont 6,9 M€ pour la construction du service commun de restauration et 4,7 M€ pour l'opération concernant les logements de fonction (déconstruction puis reconstruction).

En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1 431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de mètres carrés.

Par ses compétences, la Région contribue à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 103 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux dont ceux des transitions écologique et numérique.

Intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, les interventions de la Région portent sur trois domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.

En 2025, la Région mobilise plus de 307 M€ au service de sa politique éducative.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

La Région Bourgogne-Franche-Comté a souhaité créer un équipement structurant pour la vie scolaire à Vesoul : un service commun de restauration (SCR) moderne, mutualisé et durable, destiné aux lycées Belin et Munier.

Ce nouvel équipement, **d'une surface utile de 1 830 m²**, a été pensé pour offrir un cadre fonctionnel et performant, conforme aux prescriptions régionales en matière d'hygiène, de confort et d'efficacité énergétique. Il permettra de servir **1 300 repas chaque midi**.

Le projet intègre également une **réserve technique** permettant, à terme, d'exporter **300 à 400 repas supplémentaires** vers un troisième établissement, renforçant ainsi la logique de mutualisation.

Modernisation et mutualisation au cœur du projet

La mutualisation du service de restauration entre les deux lycées optimise les ressources humaines et techniques. La gestion juridique et financière est assurée par le lycée Belin, tandis que l'exploitation quotidienne est confiée au lycée Munier, avec des équipes mutualisées pour garantir un service fluide et efficace.

Le service commun de restauration s'inscrit dans une démarche environnementale forte : il est conçu pour être raccordé au réseau de chaleur urbain du quartier Montmarin, dont la mise en service est prévue en 2025. Cette solution permettra de réduire l'empreinte carbone et d'assurer une alimentation énergétique fiable et économique.

Avec un coût global de près de 7 M€, financé par la Région, ce projet illustre la volonté d'offrir aux lycéens un service de restauration moderne, adapté aux enjeux actuels de qualité alimentaire, de confort et de durabilité.

Ce nouvel équipement témoigne de l'engagement régional en faveur de la réussite éducative et du bien-être des élèves.



Intervenants et partenaires

MAITRISE D'OUVRAGE

Programmiste	JSC, marché n° 2015 - 006000001
Mandataire	SOCAD devenue SEDIA en novembre 2017

MAITRISE D'ŒUVRE

Mandataire	AA GROUPE (CAO 14/11/17, OS1 mars 2018)
Co-traitants	Synapse, Acoustique France, Clic, EODD
Sous-traitants	Realis (OPC)

AUTRES PRESTATAIRES

Contrôle technique	Qualiconsult
Coordonnateur SPS	Apave
Diagnostiqueur(s)	Socotec (diag complémentaire amiante), CDCI (réseaux enterrés)

ENTREPRISES

Lot 01 – Désamiantage-démolitions	Belfort Tous Travaux
Lot 02 – Terrassements, VRD, EV	Eurovia BFC
Lot 03 – Fondations spéciales	Franki Fondations
Lot 04 – Gros œuvre	Parietti/TED
Lot 05 – Charpente bois	Verdot
Lot 06 – Etanchéité, bardage métallique	SFCA
Lot 07 – Menuiseries ext. mixte aluminium	Mettey
Lot 08 – Menuiseries métalliques, serrurerie	Sometal
Lot 09 – Façades	Bové
Lot 10 – Menuiseries int. bois	Virot
Lot 11 – Plâtrerie, peinture, faux-plafonds	CPPI SN, puis JLG suite à liquidation de CPPI
Lot 12 – Revêtements de sols souples et muraux collés	Filipuzzi
Lot 13 – Ascenseur	Orona
Lot 14 – Electricité SCR	COTEB
Lot 15 – Electricité logements	COTEB
Lot 16 – Plomberie, chauffage, ventilation SCR	IMHOFF
Lot 17 – Plomberie, chauffage, ventilation SCR	BTS
Lot 18 – Matériels froids	Install Nord
Lot 19 – Matériels cuisson, laverie	Bonnet Thirode
Lot 20 – Matériels inox distribution mobiles	Bonnet Thirode

Calendrier

15 septembre 2021	Lancement du chantier
15 avril 2024	Réception du service commun de restauration (SCR)
Début juin 2024	Mise en service du service commun de restauration

Budget

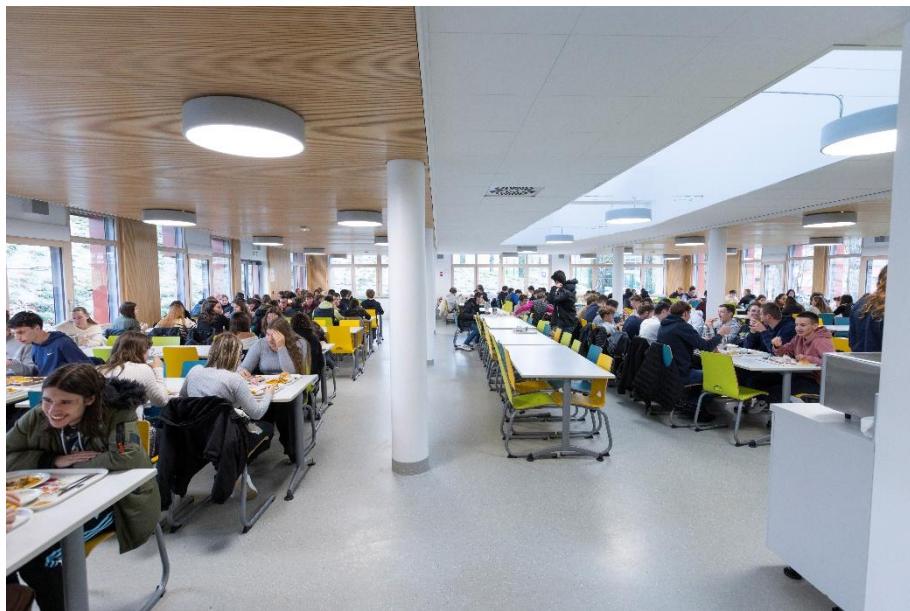
Le coût de l'opération est de près 7 M€ TDC

Auxquels s'ajoute l'opération de construction des 12 logements de fonction*

➔ Soit un montant global investi par la Région de 11,6 M€

Construction du service commun de restauration	6 908 400 €
Construction des logements de fonction	4 047 600 €
Déconstruction des logements existants	712 800 €
TOTAL	11 668 800 €

(*) - Réception des logements de fonction : 23 avril 2023



LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

En 2025, la Région a mobilisé plus de **307 M€** au service de sa politique éducation.

BUDGET GLOBAL
Vote du BP 2025 (AP/AE) - Assemblée plénière 20-21 mars 2025

Direction des lycées	Directions de la gestion patrimoniale immobilière	Direction du numérique éducatif	Direction des ressources humaines (personnels techniques des lycées)	TOTAL
72,46 M€	84,67 M€	9 M€	141,12 M€	307 M€

Par ses compétences, la Région contribue à la qualité du service public de l'éducation. Ainsi elle poursuit ses engagements pour les lycéens et l'ensemble de la communauté éducative avec une gestion appropriée au contexte budgétaire de la Région et aux enjeux sociétaux et écologiques. Ses interventions intègrent une recherche de sobriété et un accompagnement social et portent sur quatre domaines clés : **son patrimoine immobilier, le fonctionnement, les équipements, et ses infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.**

L'action régionale cherche à rendre adaptées les conditions d'apprentissage des 103 236 lycéennes et lycéens et les conditions d'activité de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux de la transition écologique et numérique.

En 2025, les priorités se déploient sur les axes suivants :

• Gestion du parc immobilier

Il est composé de 128 établissements d'enseignement, 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m². Les priorités sont :

- ➔ Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur, tout en préservant la maintenance des bâtiments pour prévenir tout risque
- ➔ Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments (mise en œuvre des dispositions de la loi ELAN)
- ➔ Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques, avec une gestion rationalisée des espaces visant à mutualiser et ajuster les locaux en fonction des besoins.

• Fonctionnement des lycées

L'enjeu est de sécuriser le financement des dépenses courantes et de reconstituer les capacités de résilience des établissements.

• **Acquisitions d'équipements pédagogiques et généraux**

La Région répond aux besoins prioritaires des établissements pour l'activité pédagogique et l'activité des agents et assure la sécurité sanitaire des 117 unités de restauration. Elle garantit des conditions de travail adaptées pour le personnel qui prépare et sert quelque 10 millions de repas par an pour les 63 600 internes et demi-pensionnaires. Elle préparera la gestion optimisée des besoins de renouvellement d'équipements de restauration.

• **Pour les infrastructures et activités numériques**

La Région met à disposition des équipements de base performants et durables (incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance). Elle soutient l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, réduira la fracture numérique, mobilise le numérique au service de l'école inclusive. Elle encourage également les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école. Enfin, une étude a été lancée pour définir les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution.

ZOOM SUR

➔ PATRIMOINE ET GESTION IMMOBILIÈRE : 88,5 M€ (en AP/AE)

En 2025, la Région a consacré 88,5 M€ au patrimoine et à la gestion immobilière des établissements

Les principaux axes :

• **Économies d'énergie : une approche en deux phases**

- ➔ Phase 1 (horizon 2030/2035) : priorité est donnée à la rénovation des installations techniques et à la gestion de l'exploitation et de la maintenance. Cette phase, préalable à toute optimisation énergétique, vise des gains rapides pouvant atteindre 30 à 35 % dans certains cas. Elle intègre également l'installation de systèmes de production de chaleur à base d'énergies renouvelables.
- ➔ Phase 2 (horizon 2040/2050) : une rénovation globale permettra d'atteindre les 25 à 30 % restants d'économies d'énergie finale.

• **Entretien et maintenance des bâtiments**

Une part significative du budget est consacrée à la maintenance courante, incluant les travaux de sécurisation et de câblage informatique.

Dans le cadre du PPI 2024-2030, des opérations de rénovation plus globales sont prioritaires pour :

- ➔ Les bâtiments vétustes et énergivores,
- ➔ Les demi-pensions nécessitant un traitement global au-delà de simples réparations ponctuelles.

Les grands chantiers engagés dans les lycées suivent leur cours conformément aux plannings établis. Par ailleurs, les travaux visant à améliorer l'accessibilité des établissements vont s'intensifier, après une phase d'études menée au cours de ces dernières années.

➔ **FONCTIONNEMENT ET ÉQUIPEMENT : 101,5 M€ (en AP/AE)**

En 2025, la Région consacrera globalement 101,5 M€ à l'équipement et au fonctionnement des lycées

Ces crédits permettent d'attribuer aux lycées les moyens financiers et matériels nécessaires à leur fonctionnement. Ils permettent également d'aider les familles par une tarification sociale du service restauration et hébergement.

• Dotations aux établissements

La dotation de la Région, globale et forfaitaire, couvre l'ensemble des charges fixes et des dépenses courantes de l'établissement d'enseignement public. Elle représente la majeure partie des recettes de l'établissement.

Pour 2025, la dotation globale de fonctionnement est en augmentation de 11 894 340 € (+ 26 % par rapport à celle de 2024). Elle s'élève à 58 247 241 € (dont 51 400 511 € pour les lycées de l'Éducation nationale et 6 846 730 € pour les lycées agricoles).

• Aides aux familles pour la restauration et l'hébergement dans les lycées

La Région met en place une tarification sociale dégressive en lien avec les revenus des familles. A ce titre, le dispositif d'aide aux familles boursières (intervenant par déduction sur les factures de restauration et/ou d'hébergement) est complété par un second dispositif s'adressant aux familles dont les revenus se situent à la frange d'éligibilité à la bourse d'Etat (aide versée directement par la Région aux familles).

➔ NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : 9 M€ (en AP/AE)

En 2025, la Région consacrera 9 M€ au numérique pour les établissements

En 2025, la Région a poursuivi une politique soutenue et responsable du numérique éducatif, visant à développer les usages et l'innovation dans ce domaine. Ses actions sont articulées autour de quatre axes principaux :

Équipement de base efficace et responsable : mettre à disposition des établissements des équipements de base performants et durables, incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements, et la maintenance. En 2025, la Région poursuit le déploiement du réseau GFU (« Groupe fermé d'utilisateurs ») en augmentant les débits et continuera le raccordement des lycées concernés par la deuxième tranche identifiée. Elle collabore avec le GIP RENATER pour l'accès à Internet des lycées et de la Région elle-même.

Accompagnement des usages numériques : soutenir l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, en collaboration avec les autorités académiques. La Région s'attache à réduire la fracture numérique en fournissant un accès équitable aux technologies pour tous les élèves.

Soutien au développement de projets innovants : encourager les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école.

Projet sur les ENT : lancer une étude définissant les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution. Le lancement du marché de renouvellement de l'ENT ÉCLAT-bfc permettra de s'inscrire dans les grandes tendances du numérique éducatif et des évolutions des référentiels techniques en vigueur.

Les chiffres-clés des lycées

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m²
- Budget 2025 consacré aux lycées : 341 M€, dont plus de 141 M€ en ressources humaines (agents techniques des lycées)
- Plus de 170 opérations de travaux en cours pour un montant de plus de 620 M€
- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien)
- 393 agents contractuels supplémentaires
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 9 752 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)
- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Plus de 10 millions de repas servis par an
- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et de 7 000 ordinateurs personnels distribués (dispositif Ordil)
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 128 lycées, 220 collèges et 590 écoles de Bourgogne-Franche-Comté ; 250 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur lycée.



Ma Région | avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr    



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE